
RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Objet :	PNF DU PERRIER 23/09/23
De :	Hervé TROLAT/C. EDET Direction Relation Usagers et Participation
A :	Présents
Copie(s) à :	
Visa avant diffusion de :	N. DUTRIEZ/M. BOUCHER
Date :	05/10/2023
Références :	PRESS/VP/HT/703370
Pages :	2
PJ	Nombre

La rencontre aura permis à seize habitants des différents secteurs, d'échanger avec neuf élus (Mesdames Ayeb, Lachenal et Lounis , et Messieurs Boucher, Burgniard, Fournier, Sauge, Urzua et Naville) en présence des services de la Ville et de l'Agglo.

1. Parking Carrefour

a. Canisite utilisé comme zone de dépose d'ordures ménagères

Il est envisagé de supprimer cet espace en plaçant une clôture et une haie. Il serait également envisageable de changer le sens d'ouverture de l'espace mitoyen destiné à recevoir les conteneurs, pour ne pas donner sur le parking, en vue de compliquer l'accès aux personnes souhaitant y laisser leurs encombrants.

b. Parking sauvage sur la place du jumelage

La vidéo-verbalisation est effective. Le dispositif de sécurisation de l'entrée a été renforcé, il reste encore un aménagement pour l'étanchéifier. L'accès se fait avec une clé triangle, mais on ne peut pas contrôler qui possède cette clé.

c. Voitures ventouses

La fourrière va être réorganisée dans le cadre d'une Délégation de Service Public dès janvier 2023 pour mieux traiter ce problème. Le nouveau dispositif permettra plus de souplesse et de réactivité. Les services rappellent toutefois qu'actuellement, 1 ou 2 fois par an, la Ville nettoie en profondeur les espaces publics et supprime les véhicules tampons.

d. Parking sous-dimensionné

Il est relevé qu'en soirée lors des entraînements ou quand un évènement se déroule au gymnase, le parking sur le toit du centre commercial étant fermé, les espaces de stationnement sont saturés et les usagers garent leurs véhicules de façon anarchique.

Créer de nouvelles places est incompatible avec la nécessaire désimperméabilisation des sols. Il faut donc mieux gérer l'existant (orienter les véhicules vers d'autres espaces, enlever les voitures tampons, renforcer les contrôles...).

e. Suites de l'incendie dans l'immeuble

Demande d'une présence policière renforcée pour empêcher le squat avec l'arrivée de l'hiver : occuper le terrain pour décourager les occupations abusives.

La PM poursuivra sa présence visible sur le secteur, mais il est rappelé qu'elle n'est pas en capacité de lutter contre les trafics de drogue et la prostitution, cela relève des missions de la Police Nationale.

Les élus se font les relais des demandes de la population concernant cette problématique de deal, et de dérives associées, qui se répand dans toute la France. C'est l'ensemble de nos institutions qui doit s'emparer de ces difficultés.

Au niveau municipal, il s'agit d'éviter l'intensification du problème, de mettre en place des synergies Police Municipale / Police Nationale est de faire le lien avec les questions de la jeunesse et de parentalité, qui seront au cœur des assises des quartiers qui démarrent début octobre.

2. Secteur Livron

Outre les regroupements récurrents de jeunes, en particulier dans et aux abords de la Tour Plein Ciel, les résidents évoquent leurs difficultés liées à la présence de véhicules ventouses et d'incivilités sur le quartier. Les services confirment que la vidéo-surveillance de ce secteur est active depuis quelques jours et que l'éclairage public, un temps défaillant, a été remis en service.

3. Secteurs Ferré/Gauguin

a. Travaux sur bâtiments

La rénovation du bâti des îlots Ferré et Gauguin prend du temps mais est nécessaire pour améliorer la qualité de vie des habitants et réduire les dépenses énergétiques. Une base vie unique a été déployée pour l'ensemble des travaux et limiter la gêne.

Ces travaux s'accompagnent de la reprise des espaces publics par la Ville et les bailleurs (axes piétons, aire de jeu, végétalisation...).

b. Travaux auditorium

Après les travaux sur les îlots, commenceront ceux de conservatoire et de l'auditorium. La base vie sera déployée au même endroit que celle qui est utilisée actuellement. Les activités seront déplacées sur le parking du Lycée J. Monnet durant 2 ans.

La rue des Savoies sera reprise à l'issue des interventions.

La déambulation s'est achevée par une visite du chantier de la plaine de jeux et une présentation des aménagements. M. le Maire a conclu ce PNF au Gymnase R. SALLAZ en revenant sur les problématiques d'incivilité, de violences urbaines et de sentiment d'insécurité qui sont très présentes, en particulier depuis les incidents de l'été 2023.